



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **21**

Représentés : **8**

Qui ont pris part à la délibération : **29**

Date de la convocation : **20/02/2025**

Date d'affichage : **20/02/2025**

**de la commune de COGOLIN
Séance du jeudi 27 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le **vingt-sept février à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS :

Christiane LARDAT – Patrick GARNIER – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Jean-Pascal GARNIER – Patricia PENCHENAT – René LE VIAVANT – Danielle CERTIER – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Michaël RIGAUD – Olivier COURCHET – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Julie LEPLAIDEUR – Pierre NOURRY – Christiane COLOMBO – Jean-Marc BONNET -

POUVOIRS :

Audrey TROIN (à partir de la n° 15)	à	Francis LAPRADE
Erwan DE KERSAINTGILLY	à	Christiane LARDAT
Corinne VERNEUIL	à	Sonia BRASSEUR
Florian VYERS	à	Geoffrey PECAUD
Mireille ESCARRAT	à	Isabelle FARNET-RISSO
Philippe CHILARD	à	Olivier COURCHET
Bernadette BOUCQUEY	à	Patrick HERMIER
Jean-François BERNIGUET	à	Marc Etienne LANSADE

ABSENTES :

Elisabeth CAILLAT
Isabelle BRUSSAT (à partir de la n° 15)
Audrey MICHEL
Kathia PIETTE

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

La ville de Cogolin propose sur sa base nautique municipale la découverte, l'initiation et le perfectionnement d'activités nautiques (optimist, dériveurs, planche à voile, catamaran, sup-paddle, kayak, voilier habitable) ainsi que des animations de loisirs nautiques accessibles à tout public.

N° 2025/02/27-29

FIXATION DES TARIFS 2025 DE LA BASE NAUTIQUE



N° 2025/02/27-29

FIXATION DES TARIFS 2025 DE LA BASE NAUTIQUE

Cet établissement fonctionne, toute l'année du lundi au samedi suivant la période, à l'exception des vacances de Noël, selon un calendrier précis.

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser certains tarifs, ainsi que la suppression ou la création d'autres tarifs, notamment l'ajout de groupe de particuliers dans le tarif groupe, écoles associations ainsi que des tarifs préférentiels pour les résidents de Cogolin sur toutes les prestations.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

DE FIXER les tarifs de la base nautique comme détaillés dans le document annexé à la présente.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE**.

Le maire,

Le secrétaire,

Marc Etienne LANSADE

Geoffrey PECAUD

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens », accessible sur le site internet www.telerecours.fr.



TARIFS 2025 BASE NAUTIQUE MUNICIPALE DE COGOLIN (BNC)

STAGES NAUTIQUES : 5 demi-journées consécutives durant les vacances scolaires locales * Stage 5 jours (5x2h)	Tarif normal	Adhérents et résidents	Tarif normal	Adhérents et résidents
Optimist:	100,00 €	70,00 €		
dériveur:	100,00 €	70,00 €	110,00 €	77,00 €
Catamaran:	150,00 €	105,00 €		
Kayak/Sup-Paddle:	75,00 €	52,00 €		
Planche à voile :	100,00 €	70,00 €		
COURS PARTICULIERS : 1 à 2 personnes- Durée: 1	Tarif normal	Adhérents et résidents		
Optimist:	40,00 €	28,00 €		
Dériveur:	40,00 €	28,00 €	50,00 €	35,00 €
Catamaran:	60,00 €	42,00 €		
Planche à voile :	40,00 €	28,00 €		
LOCATION (selon disponibilité):	Tarif	Commentaires		
Kayak solo:	10,00 €	Durée: 1 heure		
Kayak double:	15,00 €			
Sup-paddle:	15,00 €			
Dériveur :	30,00 €			
Catamaran:	40,00 €			
ACTIVITES NAUTIQUES A L'ANNEE:				
Pour une pratique loisir (Kayak, SUP)	Tarif	Commentaires		
Cotisation annuelle résidents à Cogolin:	40,00 €	Mercredi matin ou samedi matin de septembre à novembre et d'avril à juin hors vacances scolaires	50,00 €	
Cotisation annuelle non-résidents à Cogolin:	60,00 €		70,00 €	
Pour une pratique "voile" de loisir ou d'entraînement:	Tarif	Commentaires		
Cotisation annuelle résidents à Cogolin:	60€+ licence FFV	1 séance par semaine: optimist-dériveur-catamaran-habitable	90,00 €	
Cotisation annuelle non-résidents à Cogolin:	80€ + licence FFV			
POUR INFORMATION : TARIFS DES LICENCES (fixés par les fédérations)	Tarif	Commentaires		
Voile : Licence journée	25 €	Tarif FFVoile		
Voile : Licence temporaire : 4 jours	50 €	Tarif FFVoile		
Voile : Passeport enseignement	14,00 €	Tarif FFVoile		
Voile : Licence annuelle adulte (dont primo licence)	70,00 €	Tarif FFVoile		
Voile : Licence annuelle enfant (dont primo licence)	32,00 €	Tarif FFVoile		
Voile : Pass voile (loisir 1 jour)	5,50 €	Tarif FFVoile		
STOCKAGE:	Tarif	Commentaires		
A l'année:	100€+adhésion	Dans la limite de des possibilités de stockages		
A la semaine:	40,00 €			
ACTIVITES ESTIVALES:	Tarif	Commentaires		
Yoga:	8,00 €	Tarif par personne et par séance (1h00)	Suppression de l'activité yoga	
Marche aquatique:	8,00 €			
Aquagym:	8,00 €			
DECOUVERTE INITIATION AU VOILIER HABITABLE:	Tarif normal	Adhérents et résidents		
4 pers max/ à partir de 7 ans				
½ journée 3h	40,00 €	28,00 €	50,00 €	30,00 €
Journée 6h:	60,00 €	42,00 €	suppression de la journée 6h	
Coaching plaisance session de 2h	80,00 €	56,00 €		
ACTIVITES NAUTIQUES POUR LES ECOLES CENTRE DE LOISIRS ET AUTRES GROUPES PART (8 pers):	Tarif	Commentaires		
Activités voile:	8,50 €	Tarif par élève et par séance		
Activité Kayak et sup-paddle (exclusivement):	8,00 €			
STAGE NIVEAU IV ET V/ FORMATION CQP INITIATEUR VOILE	Tarif	Commentaires		
Stage niveau IV/V:	25€/jour	La base nautique propose aux jeunes licenciés FFV à partir de 14 ans de se former dans le but d'acquérir le CQP Intiateur Voile.		
Formation CQP:	450€ la session			
EVENEMENTS	Tarif normal	Commentaires		
Anniversaires nautiques	60,00 €	Mise a disposition de la salle de classe de 13h30 à 17h l'activité est plafonnée à 10 enfins max + activités kayak ou paddle pendant		